

DELIBERATION
*Comité syndical du Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement
des déchets ménagers et assimilés de la Meuse*

nombre de membres : 12

quorum : 0

titulaires présents : 5

pouvoir : 2

ayant pris part à la

délibération : 7

date de la convocation :

11 avril 2023

SEANCE DU 14 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt trois, le 14 avril à dix-sept heures, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Études et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Meuse, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la CC Val de Meuse Voie Sacrée, sous la présidence de Dominique MOUSSA.

2023/04 N°5

Objet de la Délibération :
**Affectation des résultats de
l'exercice 2022**

Présents : M. D.MOUSSA, J-P.COLIN, P.PICHAVANT, B.GOEURIOT, Mme
H.OLIVIER

Était excusés : Mme J.ANTOINE, M. P.DEHAND, S.OBARA, J-L.DURET,
J.PARROT

Suppléants présents :

Pouvoirs : M.DURET à M.GOEURIOT, M OBARA à M.MOUSSA

Vu le rapport de présentation soumis à son appréciation,

Vu l'adoption des comptes administratifs 2022 du budget principal et du budget annexe,

Considérant qu'en application des instructions budgétaires et comptables, il revient à l'assemblée délibérante de se prononcer sur l'affectation du résultat de la section de fonctionnement,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE que le résultat de fonctionnement à affecter est constitué comme suit :

Affectation du résultat de fonctionnement (budget annexe)	
Libellé	Montant
1) Détermination du résultat de fonctionnement	
Dépenses de fonctionnement	6 455 711,71
Recettes de fonctionnement	6 742 425.91
Résultat de fonctionnement de l'exercice	286 714.20
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	268 330.69
Résultat de fonctionnement 2022 à affecter	555 044.69
2) Détermination du besoin en financement de la	

REÇU EN PREFECTURE

Le 26/04/2023

Application agréée E-legalite.com

section d'investissement	
Dépenses d'investissement	126 403.41
Recettes d'investissement	88 833.27
Résultat d'investissement de l'exercice	-37 570.14
Résultat d'investissement antérieur reporté	-7 448.36
Résultat cumulé d'investissement 2022	-45 018.50
3) Reste à réaliser au 31/12/2022	
Dépenses	4 323.42
Recettes	0.00
Solde des restes à réaliser	-4 323.42
4) Besoin de financement en investissement	
Résultat d'investissement 2022	-45 018,50
Solde des restes à réaliser	-4 323.42
Total	-49 341.92

CHARGE son Président de la mise en œuvre de cette décision et l'**AUTORISE** à signer toutes les pièces qui s'y rattachent.

POUR COPIE CONFORME,
Le Président,
Dominique MOUSSA